

Acclamations . . .

Al-Wadi, 21 juillet 1934

Nous avons voulu prendre « Sabri-smes » pour titre de ce chapitre, puisqu'il se rattache à Sabri Bey, le ministre des Finances, et à la patience dont il fit preuve lorsque le Haut-Commissaire lui rendit visite mercredi dernier. Mais l'affaire ne souffre pas la légèreté, et n'autorise pas la plaisanterie. Et les « Sabri-smes » ne sont-ils pas justement un mot pour désigner la légèreté et la plaisanterie ? L'affaire est plus grave, et porte plus loin, que tout ce qu'a fait le ministre des Finances depuis qu'il a pris ses fonctions jusqu'à ce jour — car elle ne touche à aucun intérêt sur lequel les opinions pourraient raisonnablement diverger, où les gens pourraient, en le jugeant et en le gérant, se tromper autant qu'avoir raison. Elle touche au contraire à la conscience égyptienne tout entière ; elle touche à la dignité égyptienne tout entière ; elle touche à ce sentiment qui devrait être instillé dans chaque cœur égyptien — que ce pays se tient lui-même en honneur, et doit donc se tenir en honneur devant les autres, et que ce pays est en litige avec les Anglais jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé entre eux, sur tout ce qui trouble leurs affaires.

Oui, l'affaire est plus grave, et porte plus loin, que l'histoire de la dette publique, que l'histoire de la dette hypothécaire, que l'histoire des échanges de terres, que les histoires de mutations et de destitutions, de favoritisme et de partialité — car toutes ces histoires touchent à des intérêts publics sur lesquels l'opinion peut diverger, comme nous l'avons déjà noté, et quelle que soit la perte qu'elles causent, si grande devienne-t-elle, elle demeure une perte bornée et définie, que l'on peut supporter, même à contrecœur, et que l'on peut réparer, même avec difficulté, effort et peine. Mais cette affaire touche à l'indépendance égyptienne tout entière, à la dignité égyptienne tout entière, et à cette lutte nationale dont les Égyptiens ont porté les fardeaux, dont ils ont souffert les douleurs, et pour laquelle ils ont sacrifié vies et biens depuis plus d'un demi-siècle.

Un appétit parmi d'autres s'est éveillé dans l'âme d'un ministre, ou s'est éveillé dans l'âme d'un représentant étranger d'un État étranger, et ainsi le ministre a voulu inviter le Haut-Commissaire à visiter son village, ou le Haut-Commissaire a voulu que le ministre l'invite à visiter ce village. Il ne devrait jamais arriver qu'un tel appétit privé devienne un moyen de charger l'Égypte de ce qu'elle ne devrait pas porter, de charger

le peuple de ce dont il ne devrait pas être chargé, de tenter le peuple par ce dont il ne devrait pas être tenté, et de pousser le peuple vers ce vers quoi il ne devrait pas être poussé.

Que sont ces foules que l'on a rassemblées pour le Haut-Commissaire, le recevant dès que son avion a touché le sol, jusqu'à ce qu'il atteigne la maison du ministre, scandant, applaudissant, montrant admiration et révérence, et se pressant de nouveau autour de lui dès qu'il a quitté la maison du ministre jusqu'à ce qu'il atteigne de nouveau son avion, scandant, applaudissant, montrant admiration et révérence ? À quoi bon tout cela ? Pourquoi fait-on tout cela ? Et pour qui fait-on tout cela ?

Suffit-il qu'un ministre désire que le Haut-Commissaire lui rende visite, ou que le Haut-Commissaire désire visiter un ministre, pour que des Égyptiens soient rassemblés afin d'acclamer et d'applaudir, montrant au représentant de l'État britannique qui les gouverne injustement qu'ils sont contents de son injustice ; qu'ils se réjouissent de son agression contre leur indépendance ; qu'ils sont satisfaits de la façon dont elle les traite, parmi les pires traitements qu'une nation ait jamais imposés à la vie d'un autre peuple ? Suffit-il qu'un ministre désire l'honneur d'une visite du Haut-Commissaire, pour que des Égyptiens soient rassemblés afin de manifester ce qui ne fait honneur ni à eux-mêmes, ni au ministre, ni à aucun Égyptien, quel que soit son rang, quelle que soit sa position parmi les Égyptiens ? Il ne peut en être que de deux choses l'une : soit les récits de ces acclamations et de ces applaudissements, et les nouvelles de ces salutations et de cette admiration, sont vrais — auquel cas ils sont une honte pour ceux qui les ont commis, un péché contre ceux qui les ont incités, y ont poussé, et les ont désirés, et une insulte à la dignité du peuple, une trahison des droits du peuple, et un dressage du peuple à être servile et humilié. Soit ces récits sont faux, sans aucun fondement, fabriqués, et ne dépeignent pas la vérité — auquel cas se taire à leur sujet est un péché, et garder le silence sur leur diffusion est un crime contre la dignité de l'Égypte, et un outrage à l'honneur des Égyptiens. Et c'est le droit de ceux qui n'ont commis aucun péché, ni en honorant le Haut-Commissaire, ni en gardant le silence sur cet honneur, de savoir comment ce péché est venu à se produire, et de découvrir la vérité de l'affaire. C'est le droit de tous les Égyptiens, envers le ministre des Finances, et envers le gouverneur de la Gharbiya, qu'ils fassent savoir si les Égyptiens se sont rassemblés, comme l'a rapporté le Muqattam avant-hier, et ont salué et fait leurs adieux au Haut-Commissaire par des

acclamations et des applaudissements, et des manifestations d'admiration et de révérence — ou si cette nouvelle a simplement été inventée, fabriquée de toutes pièces. Si la première est vraie, alors c'est le devoir du ministre des Finances d'en éprouver de la peine en lui-même, et de regretter cette occasion qu'il a organisée, car elle ne fait pas partie des occasions qui font honneur à ceux qui les organisent, ou qui emplissent leurs âmes et leurs cœurs de fierté et de vanité. Et si la seconde est vraie, alors c'est le devoir du ministère de démentir ces nouvelles, et de demander à ceux qui les ont diffusées où ils les ont obtenues, et comment ils se sont permis de les diffuser, sans s'être d'abord assurés de la vérité indubitable.

Les Égyptiens s'étaient autrefois écriés de protestation contre les visites de Lord Lloyd dans les provinces, et le Parlement s'était soulevé d'indignation à ce sujet. Que voyons-nous donc maintenant ? Nous voyons des ministres organiser des visites du Haut-Commissaire dans les provinces, et créer des occasions qui le mettent en contact avec les Égyptiens, des occasions qui lui font sentir que les Égyptiens le tiennent en haute estime, l'admirent, et attendent de lui de bonnes choses. C'est trop, pour un pays qui réclame l'indépendance, et dont les propres ministres se croient indépendants.

Il convient que les Égyptiens réfléchissent, et interrogent leur propre conscience — car il se pourrait bien que ces consciences aient besoin qu'on les interroge avec insistance. Si le chef de la délégation, ou un membre de la délégation, souhaite visiter une ville ou un village, ou parcourir une province, on l'en empêche par la police et les troupes, par la force armée, par le relèvement des ponts, le creusement de tranchées et l'érection de barrières. Mais si le Haut-Commissaire souhaite visiter tel village de telle province, le terrain est aplani pour l'atterrissage de son avion, aux frais de l'État, au compte du trésor public, et par les mains mêmes des fils du peuple — puis on rassemble les Égyptiens pour le recevoir et le saluer par des acclamations et des applaudissements.

C'est comme si le chef de la délégation et les membres de la délégation étaient les ennemis de l'Égypte, les usurpateurs de son indépendance, que le peuple ne devrait même pas avoir le droit de voir, dont les causes ne devraient jamais être liées aux causes mêmes du peuple — et comme si le Haut-Commissaire était le sauveur de l'Égypte contre tout mal, son protecteur contre toute agression, celui qui a préservé son indépendance, lui a rendu sa dignité, et a dit à ses fils : « Soyez dignes », et ils le devinrent !

Quelle moquerie de la justice, quelle folie des temps ! Et ce sont les ministres égyptiens eux-mêmes qui organisent cela, et qui en créent les occasions ! La simple flatterie serait chose plus légère que tout cela ; la simple soumission au pouvoir serait chose plus légère que tout cela ; la vie même des individus et leurs intérêts seraient chose plus légère que tout cela. Comment les ministres peuvent-ils ne pas y penser, et ne pas en interroger leur propre conscience ?

Quelle moquerie de la justice, quelle folie des temps ! Les gens disent que d'autres ministres pourraient bien être en train d'organiser quelque chose de semblable à ce qu'a organisé le ministre des Finances, afin que le Haut-Commissaire leur rende visite dans leurs propres provinces — et ce jour-là aussi, le terrain sera aplani pour l'atterrissage de son avion, aux frais de l'État, au compte du trésor public, et par les mains mêmes des fils du peuple dont le sang fut versé pour réclamer l'indépendance — jusqu'à ce que, lorsque le Haut-Commissaire descend, représentant de l'État qui a usurpé cette indépendance même, des Égyptiens le reçoivent par des acclamations et des applaudissements, et des Égyptiens le saluent par des acclamations et des applaudissements.

Et les gens continuent de dire que le ministre est un homme fortuné, que l'avenir lui sourit, et que l'espoir rit pour lui — le Haut-Commissaire britannique ne lui a-t-il pas rendu visite lui-même ? Quelle moquerie de la justice, quelle folie des temps ! La dignité de l'Égypte et ses droits ont-ils été tenus à ce point pour si peu de chose, aux yeux des Égyptiens ? . . .

Taha Hussein

Al-Wadi, 21 juillet 1934.